

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le vendredi 27 février 2026



PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION DU BARRAGE DE BIMONT ESSAIS DU DISPOSITIF D'ALERTE

Ce mercredi 4 mars 2026, auront lieu les essais du dispositif d'alerte commun de la Société du Canal de Provence et de la Mairie d'Aix-en-Provence.

Ces essais ne concerneront que les populations du bassin de l'Arc concernées par le Plan Particulier d'Intervention (PPI) du barrage de Bimont : ville d'Aix-en-Provence, quartiers du Tholonet, des Trois Sautets, de l'Arc-de-Meyran, des Milles et de Saint-Pons.

Les essais seront réalisés en 2 temps :

- à 12h : essais des sirènes de la Mairie d'Aix-en-Provence. Le son sera le signal SAIP (signal classique des pompiers),
- à 12h15, essais des sirènes de la SCP. Le son sera celui d'une corne de brume.

A la suite de ces deux tests, un autre essai, dit de priorité, sera effectué à 12h20 et 12h25 avec le signal Alerte. Il ne concernera que les onze sirènes implantées sur le territoire communal d'Aix-en-Provence et réparties du Pont des Trois Sautets à Saint-Pons. Les deux sons (sirène classique et corne de brume) seront entendus.

À noter, lors de cet essai :

Les 5 postes sirènes installés sur les communes du Tholonet et de Meyreuil, rénovés et opérationnels, vont sonner plus longtemps. Afin de vérifier leur conformité avec la réglementation, une **campagne de mesures acoustique** va être réalisée.

Pour mener à bien ces mesures, les 5 postes vont sonner en plusieurs fois :

- Signal essai à 12h15 durée 12s
- Signal alerte 12h22 durée 2mn
- Signal alerte 12h25 durée 2mn.

Aucun comportement reflexe de sauvegarde n'est attendu de la part de la population.

Les essais trimestriels des autres sirènes se feront classiquement.

Contact presse

> **Jessica Pillot**, chargée de communication institutionnelle et des relations Presse,
Société du Canal de Provence jessica.pillot@canal-de-provence.com

